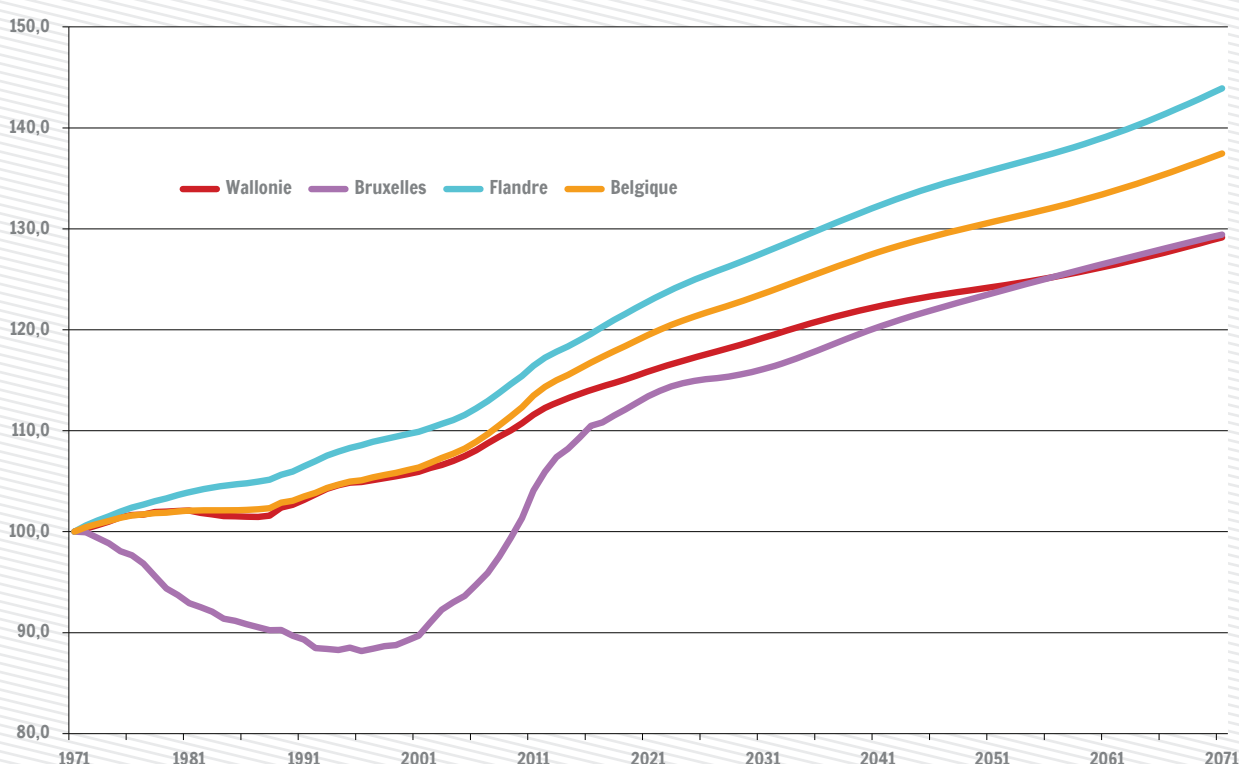


+12,6%

En Wallonie, selon les perspectives du Bureau fédéral du Plan de 2019, la population wallonne atteindra 4 080 350 en 2071 soit une hausse de 12,6 % (ou +455 973 habitants entre 2018 et 2071)

Les populations de la Belgique et de ses régions depuis 1970 (indice 1971=100)



Sources : Bureau fédéral du Plan - Statbel ; Calculs : IWEPS

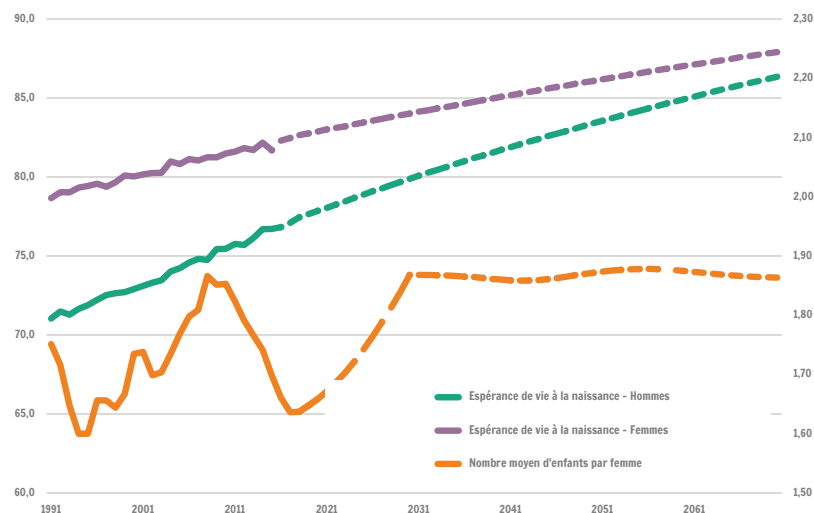
Entre 1971 et 2005, la population wallonne a évolué de manière similaire à celle de la Belgique. Mais à partir de cette date, selon les perspectives, elle va se différencier en adoptant un rythme de croissance moins soutenu. En 2071, par rapport à 1971, la croissance de la population de la Wallonie se situera au-dessous de celle de la Flandre et de celle de Bruxelles. Entre 1971 et 2018, la croissance annuelle en Wallonie atteignait 0,29 %. Elle devrait ralentir entre 2018 et 2071 (+0,22 %), en restant inférieure à la croissance des autres régions.

Le profil d'évolution attendue de la Région bruxelloise se différencie fortement des autres régions pour la première moitié du 21^e siècle. En effet, on observe actuellement une très forte accélération de la croissance de la population, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2071. La tendance de ces dernières années est à la fois liée à la recrudescence de l'immigration internationale et à la forte natalité dans la capitale, consécutive à la présence de communautés originaires de pays hors Union européenne à fécondité élevée. Cependant, le phénomène de désurbanisation qui s'est développé dans la deuxième moitié du 20^e siècle a provoqué une diminution de la population de plus de 12 % entre 1971 et la fin du siècle dernier. La population bruxelloise n'a rejoint qu'en 2009 le niveau de population qu'elle avait en 1971.

En Flandre, la croissance de la population connaît un rythme élevé au regard des autres régions depuis les dernières décennies du 20^e siècle. Selon les perspectives Bureau fédéral du Plan - Statbel, l'accélération de la progression de la population flamande, observée depuis près de dix ans, devrait, comme en Belgique, ralentir quelque peu jusqu'en 2071, tout en enregistrant la plus forte croissance depuis 1970 des trois régions.

Perspectives de population régionales

Espérance de vie à la naissance et nombre moyen d'enfants par femme entre 1991 et 2071 selon les perspectives du BFP



En Wallonie, selon les perspectives du BFP de 2019, l'espérance de vie à la naissance devrait passer de 82,5 ans en 2017 à 87,9 ans en 2070 pour les femmes, 77,1 ans à 86,3 ans pour les hommes. A remarquer une progressive convergence entre les hommes et les femmes, prolongement des observations récentes en la matière. Une des raisons mise en avant est le tabagisme qui a progressé après-guerre dans la population féminine mais également la disparition de la pénibilité de certains travaux masculins. Quant à la fécondité, les hypothèses retenues dans les perspectives du BFP maintiennent un nombre d'enfants par femme de 1,86 à l'horizon 2070.

Selon les dernières perspectives du Bureau fédéral du Plan de janvier 2019, le solde extérieur de la Wallonie, enregistre une hausse importante due à l'arrivée des demandeurs d'asile et de ressortissants des pays de l'UE, notamment des pays limitrophes est de l'est. A partir de niveaux proches de 10 000 personnes en 2016, il devrait retomber selon les hypothèses retenues du BFP à partir de 2025 autour de + 4 000 à + 5 000 personnes par an au cours des prochaines décennies. De plus, les flux migratoires en provenance des deux autres régions de Belgique sont positifs et, toujours selon les perspectives du BFP à l'horizon 2070, continueront à alimenter la croissance de la population wallonne par un apport de 3 500 à 5 000 personnes chaque année.

Sources : Bureau fédéral du Plan (BFP) ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

L'indice conjoncturel de fécondité est le nombre d'enfants auxquels les femmes de 15 ans donneraient vie si elles adoptaient la fécondité de toutes les générations de femmes observée cette année-là.

L'espérance de vie à la naissance est la durée moyenne de vie que les enfants nés durant l'année d'observation auraient s'ils adoptaient la mortalité observée pour chaque génération durant l'année retenue.

Le solde migratoire (interne ou externe) d'une population pour 1 000 habitants se définit comme la différence entre le nombre d'immigrations (interne ou externe) et d'émigrations (interne ou externe) sur une année rapportée à la population moyenne (somme de la population au 1^{er} janvier et de la population au 31 décembre divisé par deux) multipliée par mille.

Pertinence et limites

Les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan sont réalisées annuellement pour le pays et ses régions et jusqu'au niveau des arrondissements suivant une méthodologie et des hypothèses reprises dans la publication du BFP. Ces dernières sont le résultat de travaux d'un groupe d'experts démographes des institutions belges. Cet exercice constitue les perspectives régionales officielles de la Belgique.

Ces perspectives de février 2019 couvrent la période s'étalant de 2018 à 2071.

Pour en savoir plus : Bureau fédéral du Plan : <http://www.plan.be/>
BFP - Statbel (2018), Perspectives démographiques 2018-2070,
Population et ménages, février 2019.

Personne de contact : **Marc Debuissou** (m.debuissou@iweps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2019**